

CALENDRIER DES COLLECTES POUR LES VIDANGES ET LA RÉCUPÉRATION 2019

Pour s'assurer de la cueillette, vous devez placer vos bacs le plus près possible de la rue pour qu'ils soient accessibles par le camion. Sinon, le contenu ne sera pas récupéré.

Positionnez le devant des bacs face à la rue. Disposez les bacs en prenant soin de laisser un espace libre d'au moins 30 cm (12 pouces) entre chacun.

Assurez-vous qu'aucun objet ou véhicule ne puisse nuire au soulèvement mécanique des bacs.



	DATES DES VIDANGES	DATES DE LA RÉCUPÉRATION
JANVIER	02-16-30	9-23
FÉVRIER	13-27	06-20
MARS	13-27	06-20
AVRIL	10-24	03-17
MAI	8-22	01-15-29
JUIN	05-19	12-26
JUILLET	03-17-31	10-24
AOÛT	14-28	07-21
SEPTEMBRE	11-25	04-18
OCTOBRE	09-23	02-16-30
NOVEMBRE	06-20	13-27
DÉCEMBRE	04-18	11-25

Pour des raisons économiques, il est souhaitable de déposer les bacs uniquement quand ils sont pleins pour éviter des arrêts du camion.

Selon l'horaire du site d'enfouissement, lors des jours fériés la collecte risque d'être déplacée.

**Collecte de gros rebuts : communiquer directement avec RECYC LAV au 418 881-0084/
info@recyclav.com.**